

La Wallonie vend toujours plus d'armes

L'Arabie saoudite était le principal client de la Région en 2014. Un gros contrat de 3,2 milliards d'euros pose question.

A lors que la Flandre a décidé de ne pas accorder une licence d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite, la Wallonie est « coincée » par l'importance du marché que cela représente pour son économie. Des chiffres officiels montrent que la Région wallonne n'a jamais vendu autant d'armes qu'en 2014 : des licences ont été octroyées pour 4,3 milliards d'euros. Ce chiffre est « tronqué » par un méga-contrat de 3,2 milliards d'euros signé pour une durée de 15 ans par l'entreprise serésienne CMI avec General Dynamics, une société canadienne. Mais même sans ce contrat, le volume

de licence accordé atteint un record, avec 1,073 milliard d'euros.

Ce marché de la société serésienne pose question sur le fond. Dans toutes les statistiques officielles wallonnes, il est comptabilisé comme étant une livraison au Canada. Sauf que les tourelles canons produites par CMI seront envoyées au Canada pour y être assemblées sur des véhicules légers blindés qui seront ensuite livrés... à l'Arabie saoudite. *« Si la Flandre avait dû autoriser cette exportation, elle aurait mentionné le pays de destination finale dans son rapport. En Wallonie, on a choisi de ne pas le faire. Ce déficit de transparence*

est regrettable. D'autant que le gouvernement wallon continue de prétendre qu'il s'agit de jeeps alors qu'il s'agit bien de blindés », décrypte Cédric Poitevin, directeur adjoint du Groupe de recherche pour la paix et la sécurité (Grip).

Dans le contexte actuel de tensions au Moyen-Orient et d'exécutions de masse en Arabie saoudite, le contrat interpelle. *« Aussi bien des agences des Nations unies que des ONG comme Human Rights Watch ou Amnesty International ont constaté que l'Arabie saoudite violait le droit de la guerre et le droit humanitaire dans le cadre de son inter-*

vention militaire au Yémen », explique Cédric Poitevin. Pour le Grip, *« il y a de sérieuses questions à se poser »* sur l'utilisation qui sera faite des véhicules légers blindés saoudiens dans le cadre d'opérations militaires au Yémen.

Les relations entre l'industrie wallonne et l'armée saoudienne ne se limitent pas à ce contrat. En excluant le marché de 3,2 milliards de CMI, l'Arabie saoudite est le premier client en armement de la Wallonie, avec 37 % des exportations. Juste devant le Pakistan... ■

L'industrie wallonne des armes au plus haut

COMMERCE Les contrats d'exportation vers Ryad multipliés par quatre en 2014

- En 2014, les licences d'exportation d'armes ont dépassé la barre du milliard d'euros.
- Et ce en grande partie grâce à l'Arabie saoudite.

Faut-il stopper les exportations d'armes vers l'Arabie saoudite ? Le débat fait rage. En Flandre, le ministre-président Geert Bourgeois a annoncé qu'il s'était opposé à l'octroi d'une licence d'exportation, sans pour autant décréter un embargo. En Wallonie, les choses sont plus compliquées car les enjeux économiques sont bien plus importants.

En 2014, selon le dernier rapport de la sous-commission du parlement wallon sur le contrôle

des licences d'armes, l'Arabie saoudite était le deuxième client de l'industrie de l'armement wallonne, juste derrière le Canada. Mais en réalité, Canada et Arabie saoudite ne font qu'un dans ces statistiques. Les chiffres des licences d'armes ont été gonflés artificiellement (4,3 milliards au total) par un méga-contrat s'étendant sur 15 ans, signé par l'entreprise serésienne CMI. Elle va exporter des tourelles de chars pour 3,2 milliards d'euros à une entreprise canadienne. Ces tourelles seront assemblées sur place sur des blindés destinés à être ensuite exportés vers... l'Arabie saoudite (voir ci-contre). Cela fait quatre ans que ce pays est le premier client de la Wallonie.

La Flandre pèse peu

Même en mettant de côté ce

méga-contrat canadien, le montant des licences octroyées par la Région wallonne en 2014 à destination de Ryad a atteint des niveaux jamais vus ces dix dernières années : 396 millions, soit quatre fois plus qu'en 2013. Cela représente 37 % du total des licences. Le dernier record en date datait de 2009 avec 337 millions. Entre 2006 et 2014, la Région wallonne a octroyé pour 1,7 milliard d'euros de licences d'exportation d'armes vers ce pays, soit 17,5 % du total. Plus globalement, on peut constater que l'industrie wallonne de l'armement a connu une année exceptionnelle en 2014 : 1.251 licences ont été octroyées (le double d'il y a dix ans) pour un montant commercial global dépassant pour la première fois en dix ans la barre du milliard d'euros et en aug-

mentation de 233 % !

En regard de ces chiffres, la Flandre ne pèse pas grand-chose. Ses exportations vers l'Arabie saoudite ont représenté 600.000 euros en 2014, soit 660 fois moins que celles de la Wallonie. On comprend mieux la facilité avec laquelle le ministre-président flamand Geert Bourgeois prend aujourd'hui position dans ce dossier. Le déséquilibre entre la Flandre et la Wallonie en matière d'exportations d'armes dans le monde est conséquent. Même en excluant le contrat de CMI, la part de la Wallonie dans le montant des licences octroyées était en 2014 de 91 %. Bruxelles et la Flandre se partagent le reste. Bon an, mal an, la part de la Flandre dépasse rarement les 20 %. ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

destination Quand le Canada cache l'Arabie saoudite

Le débat qui agite aujourd'hui notre monde politique fait aussi rage au Canada. Le gouvernement de ce pays est critiqué pour le maintien d'une licence à l'entreprise General Dynamics lui permettant de livrer à l'Arabie saoudite les quinze prochaines années des véhicules légers blindés pour l'équivalent de 14,8 milliards de dollars.

Mardi, le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Dion, a dû sortir du bois, expliquant que son gouvernement n'annulera pas ce contrat mais qu'il s'assurera auprès des autorités saoudiennes que ces véhicules seront utilisés à bon escient. On a dû pousser un ouf de soulagement à Seraing. Derrière ce mégas-contrat, on retrouve en effet l'entreprise CMI.

Elle fournit à General Dynamics l'ensemble des tourelles-canon qui seront

placées sur les blindés. La licence octroyée par la Région wallonne à CMI pour lui permettre d'exporter ces tourelles porte sur le montant record de 3,2 milliards d'euros et a fait exploser les statistiques 2014 sur les licences d'armes qui, sans ce contrat, équivalent à 1,073 milliard.

Selon le Grip, la Wallonie a manqué de transparence en n'indiquant pas la destination finale du contrat CMI

D'autres chiffres ont circulé à l'époque où le deal a été signé : 4,5 à 5 milliards d'euros. CMI se refuse à donner le montant exact du contrat ni sa durée, se retranchant derrière la confidentialité de ce type de document. Aucune tourelle n'a encore été exportée. « On en est tou-

jours dans la phase de préparation et des études », nous explique-t-on.

Dans le rapport de la sous-commission du Parlement wallon sur le contrôle des licences d'armes, nulle part il n'est pourtant spécifié la destination finale de ces tourelles. On ne parle que du Canada.

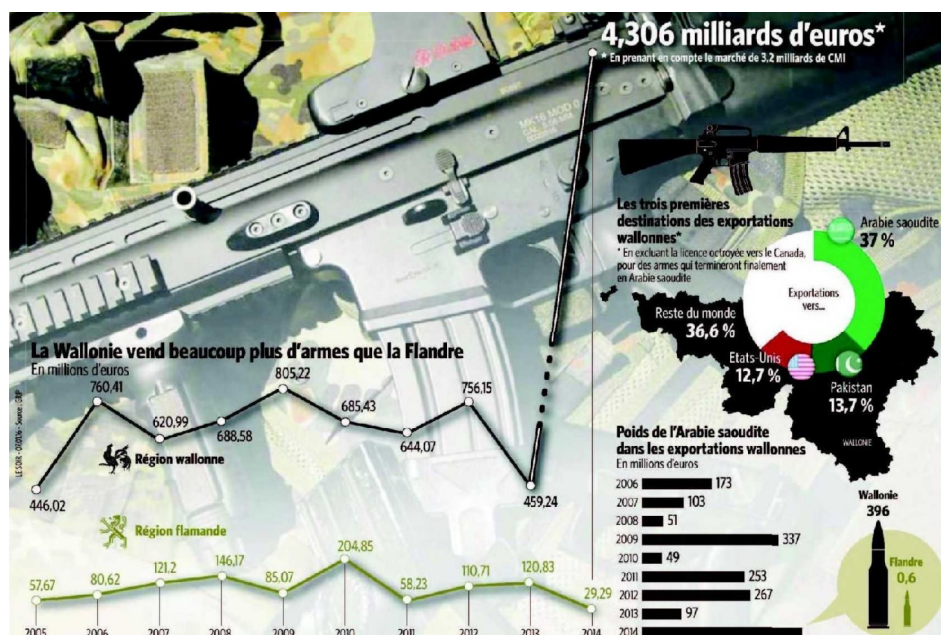
« Si la Flandre avait dû autoriser cette exportation, elle aurait mentionné le pays de destination finale dans son rapport, note Cédric Poitevin, directeur adjoint du Groupe de recherche pour la paix et la sécurité (Grip). En Wallonie, on a choisi de ne pas le faire. Ce déficit de transparence est regrettable. D'autant que le gouvernement wallon continue de prétendre qu'il s'agit de jeeps alors qu'il s'agit bien de blindés ».

Pour lui, ce contrat pose problème dans le contexte actuel. « Aussi bien des

agences des Nations unies que des ONG comme Human Rights Watch ou Amnesty International ont constaté que l'Arabie saoudite violait le droit de la guerre et le droit humanitaire dans le cadre de son intervention militaire au Yémen », explique-t-il.

Il poursuit : « Il y a des bombardements indiscriminés qui tuent la population civile en masse. Un blocus naval qui affame les gens. Si un pays ne respecte pas le droit international humanitaire, on est en droit de lui refuser des exportations d'armes. Que vont devenir ces blindés légers destinés au combat ? On sait qu'au Yémen, les Saoudiens ne se contentent pas d'agir depuis les mers et les airs. Des opérations terrestres sont aussi menées. Il y a de sérieuses questions à se poser ».

J.-F.M.



TENSION POLITIQUE NORD-SUD

La Flandre rejette une licence d'exportation vers Ryad

Les exécutions de 47 personnes, le week-end dernier, par le gouvernement saoudien, ont relancé chez nous le débat sur les exportations d'armes au régime de Ryad. Depuis la régionalisation de l'exportation d'armes de 2003, gouvernements wallons et flamands se frottent sur ce dossier sensible. En début de semaine, Paul Magnette (PS), ministre-président wallon, défendait le principe des ventes d'armes à l'Arabie saoudite, assurant approuver lui-

même ces ventes au terme de procédures extrêmement rigoureuses. Et le Premier wallon de relativiser le rôle du sud du pays au micro de Bel RTL : « La Wallonie est un tout petit vendeur comparé à la France ».

Une déclaration qui a fait bondir l'opposition écologiste, et jusqu'au parti frère du nord du pays. Mercredi, c'était au tour du parlement flamand de s'exprimer sur le dossier. La veille, l'alter ego de Paul Magnette s'était permis de faire la leçon aux Wallons : Geert Bourgeois, le ministre-président flamand, déclarait qu'au vu des circonstances actuelles, il refuserait, lui, de livrer des armes de la FN

vers l'Arabie saoudite. Et le lendemain, mercredi donc, il annonçait avoir refusé une licence d'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite. Tout en précisant qu'il s'opposait à un embargo, il a fustigé ceux qui, avec les Verts, les socialistes et les libéraux - membres de la majorité - plaident pour une mesure de suspension (« on hold ») à l'égard de ce pays qui interdirait tout octroi de licences d'exportations. Il est même sorti de ses gonds en pointant les socialistes qui, mercredi, laissaient sous-entendre que

la N-VA s'opposait à un embargo parce que leur président négociait avec des représentants saoudiens l'implantation de l'entreprise ERS au port d'Anvers, pourvoyeuse de 900 emplois. Bourgeois rappelle que le décret sur les licences repose sur des critères très rigoureux. Celui qui a, mercredi, incité la Flandre à refuser la licence demandée par l'Arabie saoudite, est lié à l'implication de ce pays dans la guerre avec le Yémen. Le ministre-président wallon n'a pas souhaité réagir. A

l'instar de la Flandre, la Région wallonne analyse les demandes d'exportation au cas par cas. *« Cela n'a rien d'exceptionnel, nous avons régulièrement refusé aussi des demandes d'exportations »*, y déclare-t-on. La Région wallonne renvoie à des chiffres relevant que le montant des exportations d'armes en Flandre est sept fois plus élevé qu'en Wallonie. La différence, dit-on, c'est que contrairement aux armes wallonnes, le matériel technologique et optique livré par la Flandre a souvent une double fonction, civile ou militaire. Ce qui rend le contrôle de l'affectation de la livraison plus délicat.

DIRK VANOVERBEKE